

L'émotionnalité du discours parlementaire (1999 à 2025)

Hugo Subtil
14th October 2026



La rhétorique affective occupe une place croissante dans les débats publics de nombreuses démocraties occidentales. Colère, peur et indignation structurent de plus en plus les échanges politiques, tant dans les parlements que dans l'espace médiatique. La Suisse fait-elle exception à cette tendance ? Dans le cadre d'une collaboration entre Le Temps, l'Université de Zurich et la plateforme DemoSquare, nous avons analysé l'ensemble des discours prononcés sous la Coupole fédérale entre 1999 et 2025, soit 187 403 interventions. Le présent texte en expose les principaux résultats.

Cadre méthodologique

L'identification automatique de l'émotion dans un corpus multilingue pose des difficultés non négligeables. Le sens affectif d'un énoncé dépend du contexte, varie selon les registres linguistiques (allemand, français, italien) et échappe fréquemment aux approches purement lexicales. Nous avons retenu une stratégie de triangulation combinant trois procédures. Premièrement, un échantillon de discours a été annoté manuellement par des étudiants en sciences politiques, afin d'établir un référentiel de

validation. Deuxièmement, nous avons mobilisé les dictionnaires sémantiques développés par Gennaro et Ash (2022), adaptés aux trois langues du Parlement et enrichis algorithmiquement. Troisièmement, un modèle de langage (GPT-4o-mini) a classé chaque intervention comme émotionnelle ou argumentative et, le cas échéant, identifié l'émotion dominante parmi huit catégories : colère, enthousiasme, peur, espoir, fierté, tristesse, dégoût et joie.

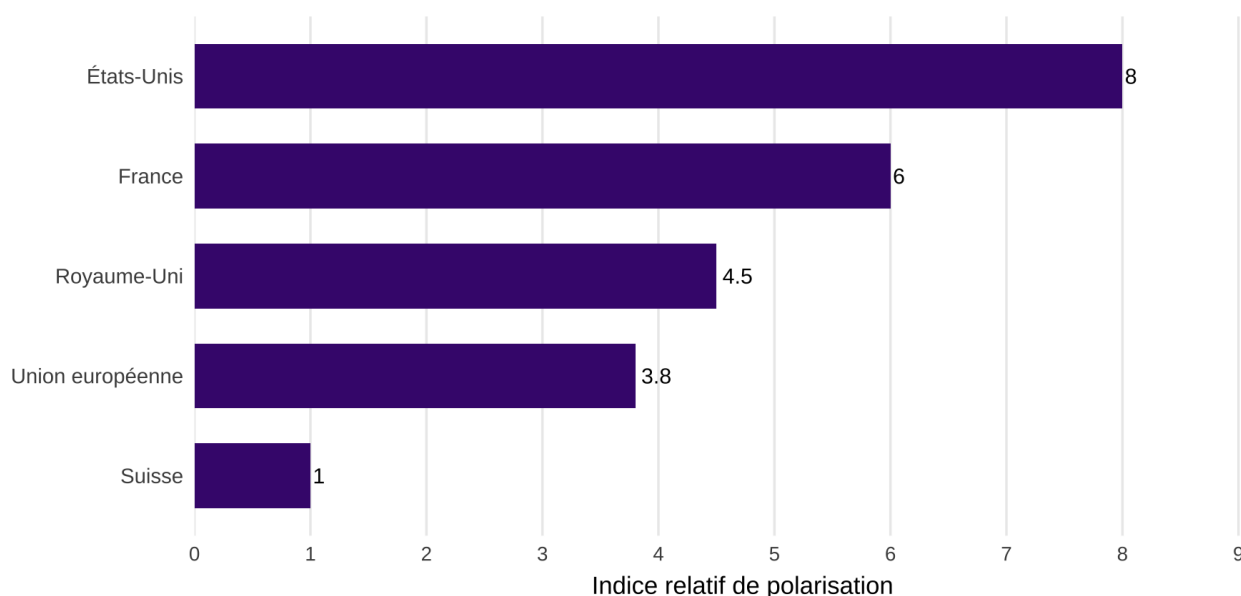
Chaque discours a par ailleurs été rattaché à des métadonnées structurées : chambre, groupe politique, sexe de l'orateur, date, thème législatif et, le cas échéant, statut de membre. La comparaison internationale repose sur un indice normalisé par pays mesurant l'écart de chaque parlement par rapport à ses propres pratiques historiques.

Stabilité relative et spécificité suisse

Dans plusieurs parlements observés (États-Unis, Royaume-Uni, France, Union européenne), la part de discours marqués par des émotions négatives a nettement augmenté sur la période considérée. En Suisse, la trajectoire diffère. Entre le début et la fin de la période d'observation, la part globale de discours émotionnels demeure relativement stable. Cette configuration ne signifie pas que le Parlement suisse serait dépourvu de conflits ; elle indique que le style délibératif y résiste, dans une certaine mesure, à la logique de polarisation observée ailleurs.

Plusieurs facteurs institutionnels peuvent contribuer à expliquer cette spécificité. Le modèle de concordance et la démocratie directe externalisent une partie des conflits hors de l'Assemblée fédérale. La moindre exposition des élus suisses aux réseaux sociaux, par rapport à leurs homologues étrangers, limite les incitations à une rhétorique de mobilisation. Enfin, la culture parlementaire suisse demeure, dans une large mesure, orientée vers la persuasion de pairs plutôt que vers la communication à destination d'une audience médiatique élargie.

Figure 1: Polarisation affective dans différents parlement



Source : données Le Temps / Université de Zurich / DemoSquare

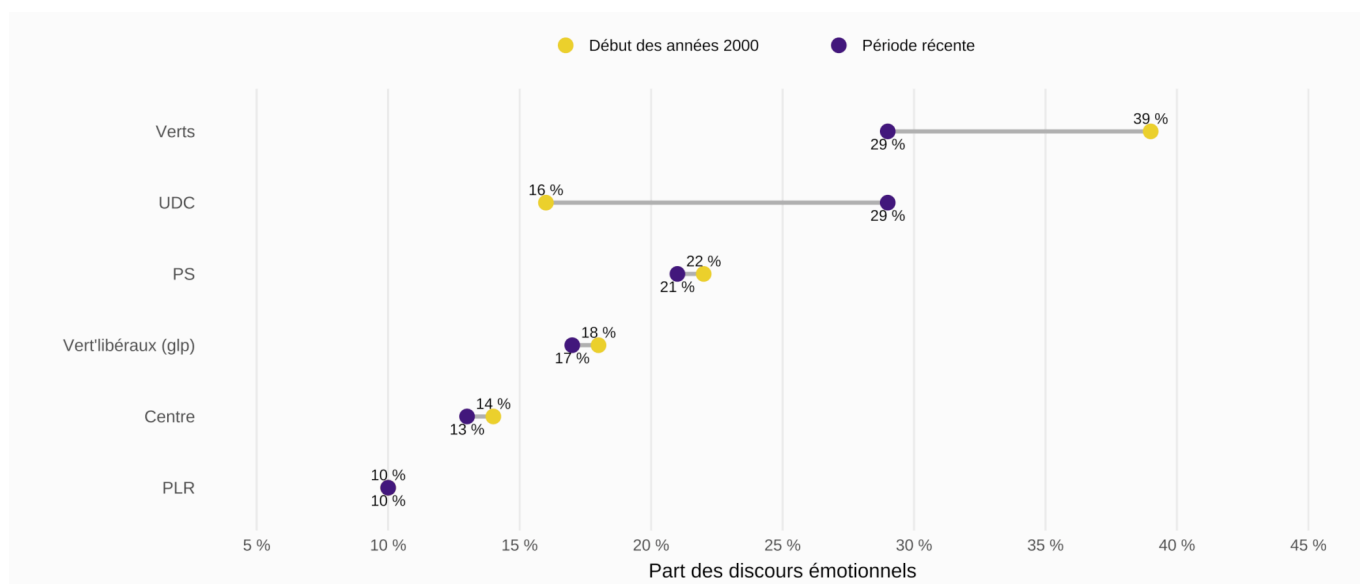
Stabilité relative et spécificité suisse

La stabilité globale masque des dynamiques internes plus contrastées. Dans le Conseil national, la part de discours émotionnels passe d'environ 17,9 % (moyenne 1999 à 2003) à 21,6 % (moyenne 2019 à 2024), soit une hausse modérée de 3,7 points de pourcentage. Dans le Conseil des États, l'émotionnalité demeure nettement plus faible : elle évolue de 7,5 % à 9,8 % sur la même période, soit environ la moitié du niveau observé au Conseil national. Cette différence entre les deux chambres est cohérente avec la fonction délibérative plus prononcée du Conseil des États et avec un effectif réduit qui favorise des échanges moins performatifs.

L'analyse par groupe politique révèle des trajectoires divergentes. L'UDC enregistre la progression la plus marquée : la part de discours émotionnels passe d'environ 16 % au début des années 2000 à 29 % dans la période récente, soit une augmentation d'environ 76 % par rapport à la période de référence, la colère dominant nettement les autres émotions. Ce profil distingue l'UDC non seulement des partis centristes – qui affichent les niveaux les plus bas et les plus stables (autour de 10 à 13%) –, mais aussi des formations de gauche, où l'indignation coexiste davantage avec l'enthousiasme ou l'espoir.

Les Verts affichent une trajectoire inverse à celle de l'UDC. Leur part de discours émotionnels recule d'environ 39 % à 29 %, traduisant une rationalisation progressive de leur rhétorique parlementaire. Le Parti socialiste et Le Centre présentent des variations plus contenues. Ce contraste entre progression à droite et rationalisation partielle à gauche suggère que la polarisation affective ne se manifeste pas de manière symétrique aux extrémités du spectre.

Figure 2: Évolution de l'émotionnalité par groupe politique



Thématique et genre

L'émotionnalité varie selon les objets de débat. Les interventions consacrées aux droits civiques, à l'immigration et aux relations internationales suscitent les réactions affectives les plus intenses. A l'inverse, les débats consacrés aux transports et à la politique économique demeurent nettement

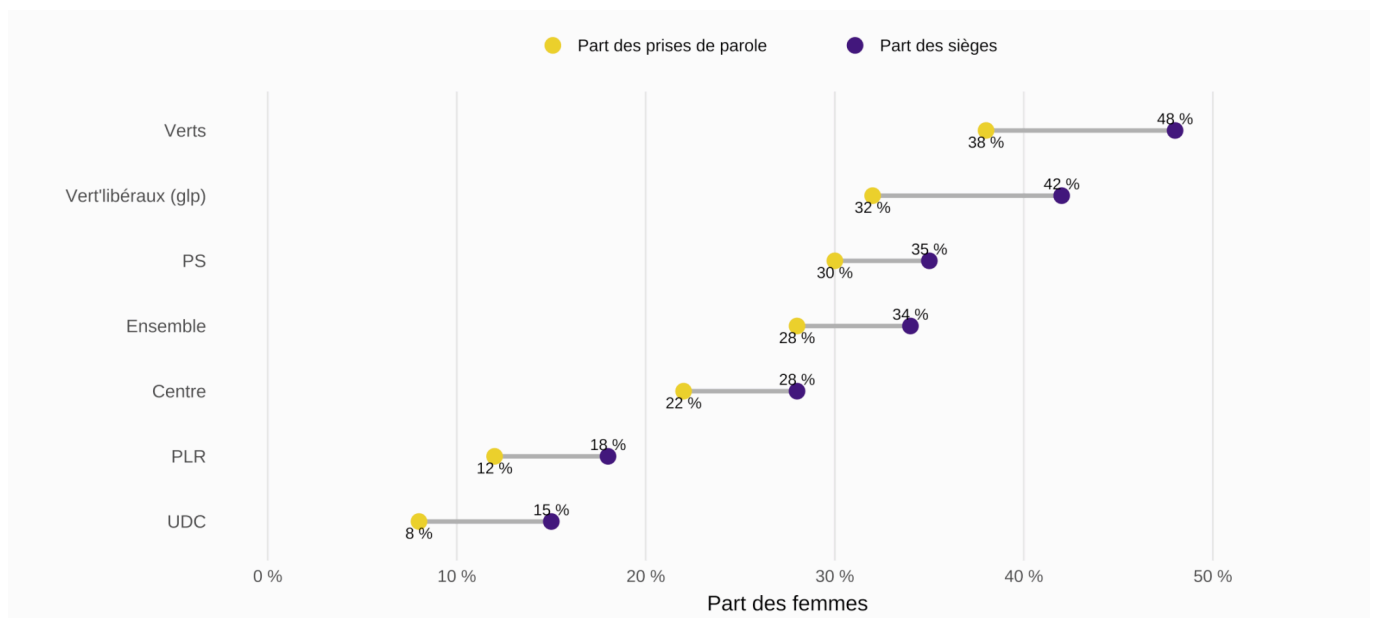
plus argumentatifs.

Les écarts selon le genre de l'orateur renvoient à la fois à des différences de thèmes portés et à des inégalités de temps de parole. Les femmes produisent, en moyenne, une part plus élevée de discours émotionnels que les hommes, notamment sur la sécurité sociale, la santé et le travail. Les hommes expriment davantage d'émotions sur la politique internationale et l'immigration. Or, comme l'ont montré de nombreuses études sur les assemblées délibératives, la représentation numérique ne se traduit pas automatiquement par une participation équivalente à la parole (Karpowitz et Mendelberg, 2014).

Dans le Conseil national, la part des prises de parole des femmes reste inférieure à leur part de sièges dans la quasi-totalité des groupes politiques, l'écart étant particulièrement prononcé à l'UDC et au PLR. Cette configuration invite à interpréter l'émotionnalité relativement plus élevée des oratrices avec prudence : elle peut refléter des styles communicationnels distincts, mais aussi une sélection implicite des sujets et des moments où les femmes accèdent à la parole.

Par ailleurs, les périodes de crise internationale se traduisent par un accroissement mesurable du vocabulaire associé à la peur, notamment pendant la pandémie de Covid-19 et après le début de la guerre en Ukraine. Ce résultat confirme que l'émotionnalité du discours parlementaire réagit aux chocs exogènes, même dans un système politique par ailleurs caractérisé par sa stabilité.

Figure 3: Représentation et prises de parole des femmes



Discussion

Comme l'ont montré d'autres travaux sur la rhétorique parlementaire, l'usage des émotions peut viser à signaler une loyauté partisane, à mobiliser une base électorale ou, au contraire, à marquer une distance vis-à-vis d'un adversaire. En Suisse, la prédominance relative de la colère à l'UDC et la persistance d'un centre délibératif invitent à penser la polarisation

affective non comme un processus uniforme, mais comme une recomposition asymétrique des registres de parole.

Plus généralement, l'analyse systématique de corpus parlementaires ouvre des perspectives pour l'étude comparée des régimes démocratiques, en complément des approches fondées sur les votes, les sondages ou l'analyse des médias. L'émotionnalité du discours constitue un indicateur complémentaire de la polarisation, susceptible d'anticiper des évolutions que les divisions de vote ne capturent pas toujours avec la même finesse temporelle.

Note : cette contribution est tirée du [bulletin de septembre 2026](#) de la Société suisse pour les questions parlementaires. Elle a été éditée par Robin Stähli, DeFacto.

Références (sélection):

Algan, Y., Renault, T., & Subtil, H. (2025). La Fièvre parlementaire : ce monde où l'on catche ! Colère, polarisation et politique TikTok à l'Assemblée nationale. Note de l'Observatoire du bien-être du CEPREMAP, n° 2025-01.

Gennaro, G., & Ash, E. (2022). Emotion and Reason in Political Language. *The Economic Journal*, 132(643), 1037–1059.

Slapin, J. B., & Proksch, S.-O. (2008). A Scaling Model for Estimating Time-Series Party Positions from Texts. *American Journal of Political Science*, 52(3), 705–722.

Karpowitz, C. F., & Mendelberg, T. (2014). *The Silent Sex: Gender, Deliberation, and Institutions*. Princeton University Press.

Demszky, D., Garg, N., Voigt, R., Zou, J., Gentzkow, M., Shapiro, J., & Jurafsky, D. (2019). Analyzing Polarization in Social Media: Method and Application to Tweets on 21 Mass Shootings. *Proceedings of NAACL-HLT 2019*, 2970–3005.

Subtil, H., & Verger, V. (2024). Emotional Rhetoric and the Rise of Populism in the European Parliament. IPP Policy Brief.

DemoSquare, Université de Zurich, Le Temps (2026). Enquête « Sous la Coupole ». Le Temps, 4 juin 2026.

Image: unsplash.com

Remerciements: *L'auteur tient à remercier Laura Nathalie Platz, Patrik György, Simon Birrer et Jens Weirich pour leur contribution à cet article.*